

SECONDE SÉANCE.

Le Sénat s'est réuni de nouveau à trois heures de l'après-midi.

Les membres présents étaient :—

L'honorable CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.M.G.

Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	Cox,	McInnes (N.-Westm'tr),	Power,
Allan,	DeBlois,	McKay,	Price,
Almon,	Dever,	McKindsey,	Primrose,
Armand,	Dickey,	McMillan,	Prowse,
Arsenault,	Dobson,	Merner,	Reesor,
Baird,	Drummond,	Miller,	Scott,
Baker,	Ferguson,	Montplaisir,	Snowball,
Bellerose,	Forget,	Mowat (Sir Oliver),	Sullivan,
Bernier,	Kirchhoffer,	O'Brien,	Temple,
Bolduc,	Landry,	O'Donohoe,	Thibaudeau
Boucherville, de (C.M.G.)	Macdonald (I.P.-E.),	Ogilvie,	(de la Vallière)
Bowell (Sir Mackenzie),	Macdonald (Victoria),	Owens,	Vidal,
Carling (Sir John),	McCallum,	Perley,	Villeneuve,
Casgrain,	McDonald (Cap-Breton),	Poirier,	Wood.
Clemow,			

Conformément à l'ordre du jour la pétition suivante a été lue :—

Des Commissaires du Havre de Montréal, demandant que le bill présenté au parlement sous le titre : " Acte à l'effet de constituer en corporation les pilotes servant entre Québec et Montréal," ne devienne pas loi.

La Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable Sir Oliver Mowat pour la seconde lecture du bill (142) intitulé : " Acte à l'effet de ratifier certains contrats passés entre Sa Majesté et la Compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du Canada et la Compagnie du chemin de fer du Comté de Drummond dans le but d'obtenir le prolongement du chemin de fer de l'Intercolonial jusqu'à Montréal."

Après un nouveau débat,

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. de Boucherville, a proposé en amendement :

Que le dit bill ne soit pas lu la seconde fois maintenant, mais qu'il soit lu la seconde fois d'hui en trois mois ;

Après un nouveau débat,

Six heures ayant sonné, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

7.30.

La Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable Sir Oliver Mowat pour la seconde lecture du bill (142) intitulé : " Acte à l'effet de ratifier certains contrats passés entre Sa Majesté et la Compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du Canada et la Compagnie du chemin de fer du Comté de Drummond pour le prolongement du chemin de fer Intercolonial jusqu'à Montréal," et sur l'amendement à la dite motion, à savoir : que le dit bill ne soit pas lu la seconde fois maintenant, mais qu'il soit lu la seconde fois d'hui en trois mois.

Le Sénat a continué de siéger jusqu'à minuit.